



## La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

Les économies budgétaires viennent de faire l'objet de propositions du Premier ministre (voir les deux annexes jointes de son intervention : dossier de presse (1) et diaporama (2)). Dans ces propositions, le volet social apparaît comme l'un des principaux contributeurs à la réduction du déficit public. Même si les retraités ne sont pas les seuls à être mis à contribution dans les annonces faites, la CFR estime nécessaire d'attendre, dès cet automne, la publication des projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale pour évaluer et réagir possiblement sur le « vrai » volet « sonnante et trébuchant » de la portée des mesures envisagées sur nos mandants. Enfin, et au-delà de cette première évaluation, la prise en compte - ou non - de l'« année blanche » par les gestionnaires de l'Agirc-Arrco fera l'objet d'une attention particulière par l'ensemble des instances de la CFR. Le Président, Pierre Erbs

### Réunion du Bureau du 7 juillet 2025

**Actualités :** Les suites à donner au « Conclave » sur les retraites, le bureau estime qu'il faut attendre les projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale après les annonces budgétaires attendues du Premier ministre le 15 juillet. Sur l'avis rendu par le Comité de Suivi des Retraites, il est convenu d'adresser au Président du CSR une lettre de remarques sur l'avis rendu et de rappeler les positions de la CFR pour une vraie réforme du système des retraites.

**TVA sociale :** Le concept est déjà existant dès lors qu'une part des recettes fiscales de TVA est déjà fléchée vers la CNAV ; le Bureau propose donc de réagir en fonction du contenu de son application si elle devait être décidée.

**Accessibilité SNCF :** M. Riquier présente un diaporama sur les difficultés et solutions mises en œuvre pour améliorer les conditions d'accès aux services proposés par les transporteurs ferroviaires aux personnes âgées et handicapées.

**LinkedIn :** Le Président rappelle que tous les lundis un post est rédigé ; il est décidé que dans la page « Actualités » du site une rubrique spécifique à ces posts soit créée aux côtés de celles des communiqués de presse et du CFR Échos.

**Mutualia :** Le contenu de la réunion du Comité de pilotage du 30 juin est présenté ; il est notamment relevé que, pour les niveaux des garanties 2 et 4 le contrat est équilibré au 1<sup>er</sup> trimestre 2025 ; il le reste toutes garanties confondues.

**Webinaire SPDA :** Une lettre sera adressée aux Fédérations composantes de la CFR aux fins de communication de la liste de leurs représentants dans les CDCA pour l'organisation du webinaire prévu en décembre prochain.

**ICOPE :** Une nouvelle diffusion de cette application sera faite aux Associations régionales concernées ; cet outil de prévention en santé revêtant une importance particulière dans la recherche d'économies à réaliser dans ce domaine.

### Commission « Retraite » du 7 juillet 2025

À l'ordre du jour, plusieurs sujets importants concernant les retraites, notamment les réformes proposées, les défis financiers et les différents régimes existants. Les participants ont discuté de la possibilité d'introduire une part de capitalisation dans le système de retraite et ont évoqué l'idée d'une TVA sociale pour améliorer la compétitivité des entreprises. Ils ont également abordé des questions organisationnelles et prévu d'envoyer une lettre au Comité de suivi des retraites pour soulever certaines préoccupations et rappeler les propositions faites de longue date par la CFR.

### Comité de Pilotage CFR/MUTUALIA du 30 juin 2025

Les échanges ont porté sur les aspects organisationnels et financiers liés à au contrat en cours, notamment les résultats financiers du premier trimestre et les défis à venir. Les participants ont discuté des évolutions potentielles des garanties, des changements de tarification et de l'impact des nouvelles taxes sur le secteur de l'assurance santé. La réunion s'est conclue sur la création de supports de communication.

### Commission « Autonomie » du 23 juin 2025

La réunion a principalement porté sur le Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA), son déploiement et les défis associés, ainsi que sur l'évolution des établissements pour personnes âgées en. Les participants ont discuté de l'importance des Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) dans ce processus, et ont proposé l'organisation d'un webinaire, en décembre prochain, pour informer et mobiliser les membres sur leur rôle. La commission a également abordé d'autres sujets tels que les travaux du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, les problèmes des EHPAD, et le projet ICOPE sur la prévention du vieillissement en santé. Enfin, la Commission Nationale de l'Autonomie – CNA, prévue par la loi « Bien vieillir » de 2024, sera installée par trois ministres le 9 juillet. La FNAR a été invitée à cette réunion ; elle sera donc membre de cette structure.

### Commission « Emploi des seniors » du 23 juin 2025

La commission a évoqué la planification d'une conférence sur les finances publiques et les retraites, notamment sur l'âge légal de départ en retraite. Les participants ont ensuite abordé les changements récents concernant l'emploi des seniors, notamment les nouveaux programmes du ministère du Travail et les initiatives de France Travail pour aider les chômeurs âgés. Enfin, le groupe a discuté du système de retraite français, des différences entre les régimes par répartition et les systèmes à points, ceci dans l'attente des décisions à venir.

**IMPORTANT :** Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles



**LES POSTS « LinkedIn » du MOIS**

**NOUVEAU :** Dans le but de promouvoir l'information de la CFR en s'abonnant au réseau social « LinkedIn », le Comité de rédaction des réseaux sociaux de la CFR rédige hebdomadairement des posts qui seront dorénavant publiés dans le tableau ci-dessous à la suite des numéros du CFR Échos.

DOMAINES CONCERNÉS	CONTENUS/REVENDEICATIONS
<p><b>Pas d'efforts pour les seuls retraités :</b></p> <p><b>ils ne sont pas des nantis</b></p>	<p>Décidément, nos politiques manquent d'imagination. Certains viennent de s'exprimer récemment et préconisent à leur tour de faire peser sur les retraités un effort particulier pour le redressement des comptes publics.</p> <p>Mais, contrairement à ce qui peut se dire, les retraités ne sont pas des nantis et ils n'accepteront jamais d'être pris comme cible privilégiée. Ils pourraient, comme le rappelle la Confédération Française des Retraités, accepter de participer à un effort collectif, mais faut-il vraiment alourdir le poids de la fiscalité ?</p> <p>La France est déjà championne des prélèvements obligatoires. Peut-être qu'au lieu de conforter notre première place parmi les pays de l'OCDE en augmentant à nouveau les impôts, il conviendrait de regarder du côté des dépenses. Là encore la France est en tête des pays ayant les taux de dépenses publiques les plus importants. Or à ce jour aucune piste sérieuse d'économie n'est évoquée. Le projet de Loi de finances pour 2026 ne pourra se contenter d'entériner la situation actuelle ou de procéder à des réformettes.</p> <p style="text-align: right;"><i>8 juillet 2025</i></p>
<p><b>Autonomie</b></p>	<p><b>Pas de post pour ce mois</b></p>
<p><b>Emploi des Seniors</b></p>	<p><b>Pas de post pour ce mois</b></p>
<p><b>Retraite :</b></p> <p><b>L'échec du « Conclave »</b></p> <p>...</p> <p><b>Un système à points pour assurer un équilibre pérenne</b></p>	<p>Il est regrettable que le « conclave » sur les retraites se soit achevé sans qu'un accord entre les partenaires sociaux ait pu être trouvé. Pourtant un certain nombre de propositions étaient sur la table et auraient constitué des avancées appréciables dans certains domaines, notamment concernant l'emploi des seniors et la retraite progressive. De même étaient envisagées des améliorations sensibles du niveau des retraites des mères de famille en valorisant mieux leurs périodes d'arrêt de travail liées à la maternité.</p> <p>Cet échec montre la difficulté à faire évoluer notre système de retraite actuel et renvoie à la nécessité de le réformer en profondeur. Seul un système universel de retraite par points se substituant aux 42 régimes existants permettrait, comme le rappelle la Confédération Française des Retraités, d'assurer la viabilité de la retraite par répartition à laquelle les Français demeurent attachés. Un projet de loi avait fait l'objet d'un premier débat parlementaire. Il faut espérer que les décideurs politiques se saisiront à nouveau du sujet.</p> <p style="text-align: right;"><i>25 juin 2025</i></p> <p>Il est des idées qui font leur chemin, lentement mais sûrement... Le système de retraite universel en fait partie et le sujet vient d'être à nouveau mis sur la table ce dont la Confédération Française des Retraités se félicite.</p> <p>Conforter notre système de retraite par répartition auquel les Français sont attachés nécessite de dépasser les ajustements paramétriques auxquels se livrent les gouvernements successifs. Le recul à 64 ans de l'âge légal de la retraite, la désindexation que certains envisagent sont autant de chiffons rouges qui suscitent de fortes réactions. Il est temps d'imaginer un système qui permettrait de prendre en compte la réalité des carrières individuelles et de permettre à chacun de prendre la décision qui est adaptée à sa situation. Chacun a eu un parcours de vie différent, a eu une durée et un niveau de cotisations différents. Chacun doit pouvoir prendre la décision qui lui convient le mieux.</p> <p>C'est ce que permettrait un système de retraite à points fonctionnant selon des modalités similaires à celles de l'AGIRC-ARRCO. Un système de retraite universel qui viendrait se substituer aux 42 régimes existants pourrait en être le socle.</p> <p style="text-align: right;"><i>1er juillet 2025</i></p>
<p><b>Santé</b></p>	<p><b>Pas de post pour ce mois</b></p>